

PRIX PIERRE-PAUL-LEBLANC

Prix décerné par l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.)

Révisée : le 5 octobre 2018

Le Prix Pierre-Paul-Leblanc est remis à un résident ou à une résidente en pharmacie de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval pour souligner l'excellence de l'ensemble de son travail au cours de sa résidence.

ADMISSIBILITÉ

Le candidat¹ doit avoir complété le programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée de l'Université Laval au cours de la dernière année.

MISE EN CANDIDATURE

Aucune mise en candidature n'est requise.

SÉLECTION DU GAGNANT

Le gagnant est sélectionné par l'Université sur la base des moyennes cumulatives obtenues par les étudiants qui ont complété le programme au cours de la dernière année.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

La moyenne cumulative obtenue à la fin du programme de maîtrise, incluant les stages et les cours, constitue le seul critère d'évaluation.

DESCRIPTION DU PRIX

Le lauréat se voit remettre un chèque au montant de 500 \$. Exceptionnellement, deux gagnants *ex aequo* peuvent se partager le prix.

¹ Le masculin est utilisé simplement dans le but d'alléger le texte.